Avenants et conventions concernant le RSA

Intervention de Franck Mora Groupe Val-de-Marne en Commun − PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Chèr∙es collègues,

Sans surprise, notre groupe s'abstiendra sur le rapport 47, en cohérence avec notre position sur les précédents avenants et rapports. Comme vous le savez, notre vision de la stratégie concernant l'insertion et l'emploi diffère de la vôtre. Nous adoptons une approche différente sur ces enjeux.

Lors de la séance du Conseil départemental du 11 décembre 2023, nous avons eu l'occasion d'exprimer nos nombreuses réserves et oppositions.

Comme pour les autres rapports, celui-ci ne contient aucune donnée chiffrée permettant d'évaluer l'efficacité de votre politique d'insertion et d'emploi. À ce titre, vous évoquez des contrats d'engagement réciproque désormais nombreux et systématiques. Mais quels sont leurs résultats concrets en termes de retour à l'emploi ou de formation ?

Pourriez-vous également nous indiquer :

- Le nombre actuel d'allocataires du RSA dans le Val-de-Marne ?
- Parmi eux, combien sont suivis par les associations à qui vous avez confié cette compétence départementale?

Ces questions soulèvent également la problématique des résultats de l'expérimentation du RSA conditionnel que vous avez imposée aux Val-de-Marnais·es il y a quelques mois. Alors que l'année touche à sa fin, nous souhaiterions disposer de données chiffrées et d'un bilan précis sur l'application de cette mesure.

Commission permanente du 9 décembre 2024

Serait-il possible d'envisager une présentation ou un bilan détaillé de votre stratégie sur le RSA, par exemple lors d'une prochaine séance de la 3^e commission ?

D'autant que, lors des deux dernières sessions, cette commission était dépourvue de rapports. Cela nous interroge particulièrement dans un contexte où un nombre croissant de Val-de-Marnais·es rencontrent de grandes difficultés sociales.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi